

Ne convient-il pas à une Revue, telle que la nôtre, plus spécialement consacrée à tout ce qui intéresse notre passé provincial, de signaler cette étude, d'une façon marquée, et d'en détacher les révélations inédites, si flatteuses pour notre petit amour-propre local ? Ce n'est pas, je m'imagine, sans quelque satisfaction qu'on apprendra que notre cité, si éloignée qu'elle fût de Meaux, n'était pas indifférente à la gloire de son illustre évêque et qu'en rivale jalouse elle avait même été sur le point de le lui enlever.

Beaucoup de causes, à la fois générales et particulières, avaient dû préparer cette candidature de l'ancien précepteur du Dauphin au siège primatial des Gaules. La renommée retentissante du prélat, son exceptionnelle situation dans le clergé de France, son importance à la Cour auraient de reste expliqué une élévation à laquelle tout le monde applaudissait d'avance. Mais M. Delmont s'est réservé — et fort judicieusement — de ne s'arrêter qu'aux motifs plus spéciaux, qui contribuèrent à rendre chers à nos aïeux des mérites et des vertus dont toutes les Eglises du royaume s'honoraient.

Bossuet comptait d'abord, dans le pays, des correspondants, traitant avec lui, les uns de science et d'épigraphie, d'autres d'affaires de librairie, éditions et ventes d'ouvrages, d'autres encore de commissions de change et de transfert d'argent. C'est Jacob Spon, un antiquaire, de la religion réformée, fort connu du confesseur du roi, désireux de dédier une de ses productions au Dauphin et d'intéresser le maître au bienveillant accueil qu'il sollicite de l'élève : c'est Thiolin, ce sont les Anisson frères, imprimeurs, rue Mercière, dont les presses et les magasins sont en concurrence avec les meilleures maisons parisiennes. Nommons aussi M. Roulin, le plus obligeant des intermédiaires, M. Guérin, un